



Déclaration liminaire du SE-UNSA / SNP à la CAPA des PsyEN du 21/01/2019

Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,

Mesdames et messieurs les membres de la commission,

Cette commission paritaire d'installation inaugure le travail de concertation à venir pour quatre années suite aux élections professionnelles de décembre 2018. Elle fait suite à une année de travail depuis la création du nouveau corps de psychologues de l'éducation nationale dont se sont réjouis le SE-UNSA et le SNP.

Nous avons apprécié le dialogue avec l'administration et l'important travail des services. Nous affirmons notre intérêt pour le paritarisme entre l'administration et les organisations syndicales.

Cependant, de nombreuses questions restent en suspens et des sujets importants ne sont pas réglés :

***Nous déplorons une insuffisance et une diminution du nombre de postes aux concours de recrutement des Psy EN, qui ne pourront de fait compenser les postes vacants. Nous demandons qu'un nombre suffisant de postes soient ouverts aux psychologues entrants dans l'académie de Lyon pour les mutations interacadémiques**

De nombreux postes de psychologues EN restent vacants.

***Nous notons une disparité dans le traitement du remplacement des psychologues entre les deux spécialités EDA/EDO, et entre les départements pour les Psy EN EDA (postes pourvus dans le Rhône et l'Ain, mais pas dans la Loire). Nous rappelons l'engagement de l'administration à embaucher des psychologues contractuels. Nous savons le nombre important de psychologues nouvellement formés actuellement sur le marché du travail.**

***Nous réitérons notre demande de vérification du numéro ADELI pour l'embauche de psychologues.**

***Nous réaffirmons notre attachement à l'existence des CIO**, services publics d'information et d'orientation auxquels sont rattachés les Psy EN EDO et nous sollicitons Madame la Rectrice pour une vigilance quant au maintien des postes des Psy EN au sein des CIO.

***En préparation des avancements de carrière**, nous appelons l'attention de Madame la Rectrice sur l'attribution des appréciations de la valeur professionnelle de nos collègues. L'évaluation doit porter sur des critères explicites avec une reconnaissance des missions de formateur pour l'accès à la classe exceptionnelle. L'évolution de carrière doit être comparable quelle que soit la spécialité. Nous demandons le versement des indemnités REP et REP+.

***Nous demandons que les listes des Psy EN EDA** promus hors classe et classe exceptionnelle en 2018 en tant que psychologues détachés au sein du corps Psy EN, au titre de la double carrière, soient publiées afin de libérer des places pour des psychologues intégrés dans le corps des Psy EN (**mais encore non promus**) pour une promotion rétroactive au 01/09/2018.(cf BO de novembre 2017 **La DGRH attirera également l'attention des administrations d'origine sur la nécessité d'informer les services des promotions obtenues.**)

***Nous rappelons la nécessité de nomination d'interlocuteurs psychologues**, type conseiller technique, auprès du recteur et des directeurs académiques pour faire le lien entre les psychologues EDA et l'administration (implication des psychologues dans la formation des personnels de l'éducation nationale, réflexion sur les demandes exponentielles de diagnostic et les réponses à apporter au sein des pôles ressources, ...)

***En ce qui concerne le mouvement intra académique**, nous souhaitons une meilleure lisibilité des postes vacants ainsi que la possibilité de candidater sur un poste précis et non plus sur une circonscription dans le premier degré.

***Encore une fois, nous sollicitons votre attention concernant le département de la Loire.**

Nos inquiétudes demeurent.

En effet, une opacité perdure concernant la disparition de deux postes de psychologues sur le département. Nous en demandons le rétablissement.

D'autre part, trois postes restent vacants et non couverts par des contractuels, ce qui entraîne une gestion inégalitaire de la difficulté sur le département.

Catherine Dubourget et Solange Fanget, élues SE-Unsa et snp.